

SUJET N° 4

Agent de propreté de l'entreprise RENOV'TOUT, vous travaillez de 8 heures à 14 heures (ou de 14 à 18 heures).

PARTIE A (10 points)

En application des « planning » quotidiens d'organisation du travail, vous devez réaliser :

L'entretien d'un bureau.

Documents annexés :

- planning n° 1 (annexe 1)

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES	SESSION 1999			
CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	CODE : 50 34306	DURÉE : 02H00 MAXIMUM		
EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET 4 / A			
CAP MHL	EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET N° 4 / A	SESSION 1999	Page 1/2

ANNEXE 1 – PARTIE A

RENOVTOUT
 Agence SUD
 94110 ARCUEIL

PLANNING QUOTIDIEN D'ORGANISATION DE TRAVAIL

LOCAL : BUREAU ADMINISTRATIF

Responsable de site : JURY

Nature du revêtement de sol :

Date : _____

Agent de propreté : Candidat n°

Opérations à effectuer	Plages horaires				
	de 6 h à 8 h	de 8 h à 14 h	14 h à 18 h	18 h à 22 h	de 22 h à 6 h
Vidage des corbeilles à papiers					
Vidage des cendriers					
Dépoussièrage humide des objets meublants					
Détachage du sol					
Dépoussièrage du sol					
Shampooing mousse sèche					
Nettoyage de la vitrerie					
Nettoyage des portes					



Travail à effectuer

SUJET N° 4

Agent de propreté de l'entreprise RENOV'TOUT, vous travaillez de 8 heures à 14 heures (ou de 14 à 18 heures).

PARTIE A (10 points)

En application des « planning » quotidiens d'organisation du travail, vous devez réaliser :

L'entretien d'un bureau.

Documents annexés :

- planning n° 1 (annexe 1)

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES	SESSION 1999			
CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	CODE : 50 34306	DURÉE : 02H00 MAXIMUM		
EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET 4 / A			
CAP MHL	EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET N° 4 / A	SESSION 1999	Page 1/2

ANNEXE 1 – PARTIE A

RENOVTOUT
 Agence SUD
 94110 ARCUEIL

PLANNING QUOTIDIEN D'ORGANISATION DE TRAVAIL

LOCAL : BUREAU ADMINISTRATIF

Responsable de site : JURY

Nature du revêtement de sol :

Date : _____

Agent de propreté : Candidat n°

Opérations à effectuer	Plages horaires				
	de 6 h à 8 h	de 8 h à 14 h	14 h à 18 h	18 h à 22 h	de 22 h à 6 h
Vidage des corbeilles à papiers					
Vidage des cendriers					
Dépoussièrage humide des objets meublants					
Détachage du sol					
Dépoussièrage du sol					
Shampooing mousse sèche					
Nettoyage de la vitrerie					
Nettoyage des portes					



Travail à effectuer

SUJET N° 4

PARTIE B :

Agent de propreté de l'entreprise RENOVTOUT, vous travaillez de 8h00 à 14h00 (ou de 14h00 à 18h00).

Réaliser la rénovation prévue dans le planning.

Documents annexés :

- planning (annexe 1)
- protocole (annexe 2)

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES	SESSION 1999			
CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	CODE : 50 3430	DURÉE : 02H00 MAXIMUM		
EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - B	SUJET 4 / B			
CAP MHL	EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - B	SUJET N° 4 / B	SESSION 1999	Page 1/4

ANNEXE 1 – SUJET N° / B

RENOVTOUT
 Agence SUD
 94110 ARCUEIL

PLANNING QUOTIDIEN D'ORGANISATION DE TRAVAIL

LOCAL : LOCAL NON ENCOMBRÉ

Responsable de site : JURY

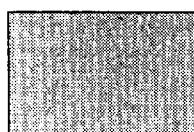
Nature du revêtement de sol :

Date : _____

MOQUETTE

Agent de propreté : Candidat n°

Opérations à effectuer	Plages horaires				
	de 6 h à 8 h	de 8 h à 14 h	14 h à 18 h	18 h à 22 h	de 22 h à 6 h
Vidage des corbeilles à papiers					
Vidage des cendriers					
Dépoussiérage humide des objets meublants					
Détachage du sol					
Shampooing mousse sèche					
Nettoyage des portes					
Dépoussiérage du sol					



Travail à effectuer.

ANNEXE 2 – SUJET N° / B

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

PROTOCOLE

SHAMPOOING MOUSSE SÈCHE

Matériels : - aspiro-brosseur ou aspirateur poussières
 - monobrosse basse vitesse
 - générateur de mousse ou compresseur

Accessoires : - brosse spécifique
 - brosse manuelle
 - peigne
 - seau
 - serpillière

Produits : - shampoing spécifique moquette
 - détachant universel en aérosol

Méthode : - aspirer la moquette
 - détacher
 - brosser angles et contours de la pièce
 - étaler la mousse
 - redresser et peigner les fibres
 - laisse sécher
 - aspirer à nouveau.

ANNEXE 3 – SUJET N° 4 / B

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

PROTOCOLE

INJECTION - EXTRACTION

- Matériels : - aspiro-brosseur ou aspirateur poussières
- appareil injection-extraction ou autolaveuse à moquette
- Accessoires : - brosse manuelle
- matériel de détachage
- peigne
- doseur
- Produits : - détergent spécifique pour injection extraction
- produit anti-mousse
- vinaigre blanc
- produits de détachage moquette
- Méthode : - préparer la salle et protéger les pieds des objets meublants qui n'ont pas été déplacés
- aspirer toute la surface
- détacher si nécessaire
- nettoyer les surfaces inaccessibles à la brosse manuelle
- pulvériser la solution détergente sur la surface à traiter et laisser agir 5 à 10 min
- appliquer la méthode injection extraction en faisant bien chevaucher les passages et en reculant
- rincer et aspirer à nouveau en changeant de sens
- laisser sécher environ 12 heures
- peigner ou brosser la moquette et l'aspirer une dernière fois.
- Contrôle du résultat : - contrôle visuel : absence de taches, de traces
- aspect du velours bien peigné.

SUJET N° 5

PARTIE A (10 points)

Agent d'entretien dans un lycée, vous avez reçu une fiche de poste (annexe 1) et vous devez exécuter le travail prévu de 09h45 à 11h00 ou de 15h45 à 17h00.

Remarque : si le travail se fait avec deux agents, vous devez en référer aux membres du jury pour déterminer la partie de la tâche à effectuer (opération d'entretien courant confiée et/ou totalité de la tâche sur une surface limitée).

Documents annexés :

- fiche de poste (annexe 1)
- protocole n° 1 (annexe 2)
- protocole n° 2 (annexe 3)

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES	SESSION 1999			
CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	CODE : 50 3430	DURÉE : 02H00 MAXIMUM		
EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET 5 / A			
CAP MHL	EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET N° 5 / A	SESSION 1999	Page 1/4

PLANNING DE TRAVAIL : FICHE DE POSTE

1 AGENT DE 7H30 à 11H OU DE 13H30 à 17h

LOCAUX	HORAIRES	RYTHME					INVENTAIRE ET NATURE des éléments à nettoyer	TYPES D'ENTRETIEN
		L	M	M	J	V		
FOYER	9h45 /11h ou 15h45 / 17h	+	+	+	+	+	sol : grès cérame sol : grès cérame vitres / verre	balayage humide, lavage récurage (2 agents) entretien / lavage
COULOIR SOUS SOL	9h15 /9h45 ou 15h15 /15h45	+	+	+	+	+	sol : grès cérame	balayage humide, lavage
TOILETTES ELEVES	8h30 /9h ou 14h30 /15h	+	+	+	+	+	sol : grès cérame sanitaires : grès émaillé portes : bois peint	lavage entretien complet lavage
ESCALIERS	7h30 /8h30 ou 13h30 /14h30	+	+	+	+	+	sol : ciment peint	balayage humide, lavage

PAUSE : 9h à 9h15 ou 15h à 15h15

ANNEXE 2 – PARTIE A

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

PROTOCOLE

RÉCURAGE MÉCANISÉ A LA MONOBROSSE

- Matériels : Monobrosse basse vitesse (140 – 200 tr/min)
- Autres matériels et accessoires :
- tampon abrasif
- frottoir
- brosse ou disques (vert-marron) à récurer
- réservoir à eau
- aspirateur à eau (ou raclette à sol)
- Produits : Détergent neutre
- Méthode :
- dépoussiérer
- appliquer le détergent en fonction du matériel en respectant les temps d'action chimique et mécanique
- récupérer les eaux résiduelles si nécessaire
- rincer, si nécessaire, en fonction du produit utilisé.

ANNEXE 3 – PARTIE A

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

PROTOCOLE

LAVAGE DE VITRERIE

- Matériels : Mouilleur en coton
Support de mouilleur
Manche télescopique
Seau à vitres
Raclettes
Lames pour gratter
Serpillère
- Produits : Détergent universel moussant ou produit spécifique pour le lavage des vitres, dilué entre 2 à 5 %.
- Méthode :
- Laver la totalité de la surface de la vitre intérieure avec le mouilleur.
- Sécher à la raclette suivant la méthode américaine ou française.
- Idem pour la vitre extérieure.

SUJET N° 5

PARTIE B :

Agent de propreté de l'entreprise RENOVTOUT, vous travaillez de 8h00 à 14h00 (ou de 14h00 à 18h00).

Réaliser la tâche prévue.

Documents annexés :

- planning (annexe 1)
- protocole (annexe 2)
- fiche de contrôle qualité (annexe 3)

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES		SESSION 1999		
CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX		CODE : 50 3430	DURÉE : 02H00 MAXIMUM	
EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - B		SUJET 5 / B		
CAP MHL	EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - B	SUJET N° 5 / B	SESSION 1999	Page 1/4

ANNEXE 2 – SUJET N° 5 / B

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

PROTOCOLE

DÉCAPAGE AU MOUILLÉ

- Matériels : Monobrosse lourde (forte pression au sol)
- frottoir
- aspirateur à eau
- chariot de lavage + balai faubert
- Accessoires : - disques vert ou noir
- papier pH
- serpillières
- Produits : - décapants d'émulsions alcalins et/ou solvantés
(pH entre 11 et 14)
- acide acétique (à raison d'1 %)
- Méthode : - préparer son matériel de balayage, de décapage
et d'aspiration
- préparer la solution décapante
- débarrasser le local
- dépoussiérer
- détourer avec le frottoir
- appliquer la solution décapante sur le sol en
respectant les temps d'action chimique et
mécanique
- récupérer les eaux résiduelles
- rincer et neutraliser
- sécher
- contrôler le pH du sol (pH 7)

ANNEXE 3 – SUJET 5 / B

RENOVTOUT
 Agence SUD
 94110 ARCUEIL

FICHE CONTRÔLE QUALITÉ

Réalisé le : _____

Zone contrôlée :	
Date Heure	
Contrôleur	Candidat CAP MHL n°

Eléments à contrôler	Critères	Moyens de mesure	Résultat acceptable	Résultat non acceptable
SOL	Traces brillantes			
SOL	Traces de passage			
SOL	pH			

Eventuellement,

Causes de non qualité des travaux	Corrections à mettre en oeuvre

SUJET N° 6

Agent spécialisé dans l'entreprise de propreté RENOV'TOUT, vous devez répondre aux demandes de travaux mentionnés sur la COMMANDE DE TRAVAUX (annexe 1).

PARTIE A (10 points)

- lire et analyser la commande et les annexes
- faire un état des lieux
- organiser votre travail
- préparer et réaliser les tâches mentionnées
- remettre en ordre le local et les matériels
- renseigner les fiches données en annexes.

Documents annexés :

- commande des travaux (annexe 1)
- état des lieux à compléter (annexe 2)
- protocole (annexe 3)

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES	SESSION 1999		
CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	CODE : 50 34308	DURÉE : 02H00 MAXIMUM	
EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET 6 / A		

CAP MHL	EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - A	SUJET N° 6 / A	SESSION 1999	Page 1/4
---------	---------------------------------------	----------------	--------------	----------

ANNEXE 1 – PARTIE A

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

COMMANDE DES TRAVAUX

Client : L. P. Centre d'examen
Chantier suivi par : JURY
Objet du marché : travaux de nettoyage des locaux
Lieu d'exécution : salle de classe
Délai d'exécution : 4 heures
Périodicité d'entretien : entretien mensuel : spray totale
Surface : 20 m2
Équipements : néant
Critères de qualité : - absence de poussières
 échelle des gris n° 1 exigée
 - brillance uniforme du sol

Le responsable du secteur

ANNEXE 2 – PARTIE A

RENOVTOUT
Agence SUD
94110 ARCUEIL

FICHE ÉTAT DES LIEUX DES SURFACES A TRAITER

Réalisé le :

par l'Agent de propreté : Candidat n°

LOCAL à traiter : _____

Niveau : rez de chaussée, 1er étage, 2e étage,

(rayer les mentions inutiles, ou compléter)

Nature des supports :

- ciment,
- grès cérame,
- pierres marbrières,
- revêtements textiles,
- thermoplastique,
- peinture
- verre,
-

(rayer les mentions inutiles)

Encombrement mobilier :

- vide,
- peu encombré,
- encombré

(rayer les mentions inutiles)

Local :

- libre, - occupé

(rayer la mention inutile)

Nature des salissures constatées :

- adhérentes :

- non adhérentes :

Type de dégradations constatées :

ANNEXE 3 – PARTIE A

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

PROTCOLE

SPRAY - MÉTHODE

- Matériels : Monobrosse basse vitesse – haute vitesse ou très haute vitesse
- Produits : émulsion pour spray
- Méthode :
- effectuer un balayage humide
 - pulvériser le produit sur une surface
 - étaler en faisant des bandes transversales
 - insister sur les traces
 - travailler en ovalisant jusqu'à séchage complet
 - recommencer pour traiter toute la pièce
 - effectuer un balayage humide
 - nettoyer les éventuelles projections sur les plinthes ou autres surfaces verticales.

SUJET N° 6

PARTIE B :

Agent spécialisé dans l'entreprise de propreté RENOVTOUT, vous devez répondre aux demandes de travaux mentionnées sur la COMMANDE DE TRAVAUX (annexe 1).

- lire et analyser la commande et les annexes
- organiser le travail
- préparer et réaliser les tâches mentionnées
- remettre en ordre le local et les matériels
- renseigner les fiches données en annexes.

Documents annexés :

- commande de travaux (annexe 1)
- protocole (annexe 2)
- note de service (annexe 3)
- fiche de contrôle qualité (annexe 4)

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES	SESSION 1999	
CAP MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	CODE : 50 34306	DURÉE : 02H00 MAXIMUM
EPI – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - B	SUJET 6 / B	

CAP MIIL	EPI - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES - B	SUJET N° 6 / B	SESSION 1999	Page 1/5
----------	---------------------------------------	----------------	--------------	----------

ANNEXE 1 – SUJET N° 6 / B

RENOVTOUT
Agence SUD
94110 ARCUEIL

COMMANDE DES TRAVAUX

Client : L P. Centre d'examen
Chantier suivi par : JURY
Objet du marché : travaux de nettoyage des locaux
Lieu d'exécution : salle de classe
Délai d'exécution : 4 heures
Périodicité d'entretien : entretien mensuel : décapage à sec
Surface : 20 m²
Équipements : néant
Critères de qualité : - absence de poussières
- échelle des gris n° 1 exigée
- brillance uniforme du sol.

Le responsable du secteur

ANNEXE 2 – SUJET N° 6 / B

RENOVTOUT
Agence Sud
94110 ARCUEIL

PROTOCOLE

DÉCAPAGE À SEC

- Matériels : - monobrosse basse vitesse
- matériel de balayage humide ou aspirateur poussières
- Accessoires : - disques marron ou bleu
- pulvérisateur
- Produits : - décapant à sec employé pur
- Méthode : - dépoussiérer
- pulvériser le décapant par petites surfaces
- passer la monobrosse jusqu'à ce que le sol soit sec par cercles ovalisés
- éliminer les déchets d'abrasion.

ANNEXE 3 – SUJET N° 6 / B

RENOVTOUT
Agence SUD
94110 ARCUEIL

NOTE DE SERVICE

Destinataires : les Agents de Propreté

Nous vous rappelons les mesures de sécurité à mettre en oeuvre sur tous les chantiers d'entretien des locaux :

- l'utilisation d'échelle, ou d'escabeau, est interdite au sein de l'entreprise
- pour toute opération de nettoyage au mouillé, le balisage est obligatoire
- les pulvérisateurs doivent obligatoirement être étiquetés : mention du nom du produit, du taux de dilution, des risques liés à l'utilisation du produit :
 - produit dangereux (inflammable, comburant, explosif, corrosif)
 - produit toxique,
 - produit polluant (biodégradabilité).

ARCUEIL, le 15/12/97

la Direction

ANNEXE 4 – SUJET N° 6 / B

RENOVTOUT
 Agence SUD
 94110 ARCUEIL

FICHE CONTRÔLE QUALITÉ

Réalisé le : _____

Zone contrôlée :	
Date Heure	
Contrôleur	Candidat CAP MHL n°

Eléments à contrôler	Critères	Moyens de mesure	Résultat acceptable	Résultat non acceptable
Sol	Uniformément propre			
	Echelle des gris n° 1			
	Brillance uniforme			

Eventuellement,

Causes de non qualité des travaux	Corrections à mettre en oeuvre